Auto Moto École Patrick

Bureau de L'Isle-Jourdain :
Agrément : E 02 032 0170 0
Siret : 424 134 039 00033
Téléphone : 05 62 07 06 99

Bureau de Léguevin :
Agrément : E 02 031 0637 0
Siret : 424 134 039 00041
Téléphone : 05 61 06 60 65

Bureau de Lévignac :
Agrément : E 02 031 0851 0
Siret : 424 134 039 00025
Téléphone : 05 61 06 15 60

Numéro de formation professionnelle : 73 31 07552 31
Code NAF : 8553Z

Garantie financière 01/01/2023
Adresse mail : autoecolepatrick32@orange.fr

Une documentation portant sur l'ensemble de nos prestations est à votre disposition auprès du secrétariat et vous sera remise sur simple demande.
LE FORFAIT VALABLE UN AN A COMPTER DE LA SIGNATURE DU CONTRAT. La durée de la formation dépend de l'évaluation et de vos disponibilités (moyenne : un mois).
LES CONDITIONS DE FORMATION, DE PRESENTATION AUX EXAMENS THEORIQUES ET PRATIQUES, DE CONSTITUTION DU DOSSIER ET DE SA RESTITUTION : SE TROUVENT DANS LE REGLEMENT INTERIEUR (sur le site de l'auto-école ou remis au secrétariat) ET LES CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT DE FORMATION sont remises sur demande. RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : MR BIAMOURET PATRICK

PASSERELLE BOITE AUTOMATIQUE VERS BOITE MANUELLE

Pour suivre cette formation, vous devez attendre 3 mois
après l'obtention de votre permis de catégorie B boite automatique

TARIFS AU 01/07/2023

OBJET	QTE	P. UNIT	PRIX TTC	TVA
Évaluation	1	GRATUIT		
FORMATION : Séquence 1 : 2 heures (trafic nul ou faible) Sequence2 : 5 heures (conditions de circulation variées, simples et complexes)	7	55.00	385.00	20%
TOTAL	**385 €**			
Heure supplémentaire	1	55.00	55.00	20%
Inscription ANTS (facultatif) : Délivrance du titre	1	15.00	15.00	20%

Modalités de règlement : - 385 € à l'inscription